



**N°39**

**CIRCULAIRE MIROITERIE**

*Le 28 mai 2018*

## Certains persistent et signent des accords salariaux au rabais !

Il aura fallu pas moins de trois réunions pour négocier le Salaire Minimum Professionnel dans la branche de la transformation du verre et du négoce.

Après l'éternel bilan économique de la branche évoqué par la chambre patronale, une proposition nous a été faite par le patronat au cours de la première réunion :

- Augmentation de 1.24% au K 140 (1<sup>er</sup> coefficient) soit l'augmentation du SMIC
- 1% sur le K 150 et 0.80% des coefficients 160 au 330
- Au-delà du K 330 jusqu'au 880, aucune augmentation

Après une suspension de séance et un tour de table où chaque Organisation Syndicale s'est exprimée sur cette proposition, celle-ci a été rejetée par l'ensemble des OS.

Devant ce refus, une seconde proposition patronale nous a été soumise :

- Augmentation de 1.24% sur le K 140 et 1 % des K 150 aux 880. La chambre patronale n'ayant selon elle, pas mandat pour aller au delà de 1% sans consulter ses adhérents.

### Pour rappel : Revendications FO

**FO** Augmentation générale de tous les coefficients sur l'ensemble de la grille de 2,5%

**FO** Remise en place d'une formule de calcul

**FO** Demande d'une enquête concernant les salaires réels pratiqués dans les entreprises de cette branche

**FO** Ecart significatifs des valeurs entre chaque coefficient

Seconde réunion : Nouvelle proposition de la chambre patronale :

\*K 140 : + 1.24%

\* Du K 150 au 880 : + 1.3%.

Cependant, le patronat nous informe que si une organisation syndicale fait valoir son droit d'opposition à l'éventuel accord, la proposition serait revue à la baisse puisque nous passerions de 1.3% à...1.2%! Forme de chantage que notre organisation syndicale condamne fermement.

Troisième et ultime réunion suite aux propositions qui nous ont été faites.

Après un tour de table, seules CFDT et CFE-CGC seront signataires de la politique salariale 2018. Une fois de plus, force est de constater que

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>

certaines OS préfèrent se contenter de peu alors que les entreprises du secteur ne se portent pas si mal que cela.

**Devant une telle proposition, la Fédéchimie FORCE OUVRIERE tout comme la CGT et la CFTC, ont pris la décision de ne pas signer cet accord car aucune de nos revendications n'a été prise en compte.**

Autre sujet à traiter prochainement :

La chambre patronale souhaite réviser la convention collective de la miroiterie avec comme premier sujet : les « embauches et l'emploi dans la branche ». La CFDT, fidèle à elle-

même, s'est empressée pour y arriver, de proposer un accord de méthode.

En réponse à cette proposition, FO rétorque qu'il serait dans un premier temps, judicieux de se mettre en conformité avec la loi N° 2016-1088 du 8 août 2016 concernant les congés pour événements familiaux. Les droits de la branche pour ces congés étant inférieurs à ladite loi. Nous avons également demandé d'ouvrir les négociations sur l'ancienneté. Sans réponse à ce jour, bien entendu.

Il va de soi que Force-Ouvrière restera vigilante en ce qui concerne la révision de notre convention collective surtout avec les ordonnances Macron qui commencent à se mettre en place.

### Grille des salaires 2018

Applicable au 1er avril 2018			Prime d'ancienneté horaire					
Coef.	Salaire minimum conventionnel Mensualisé	S.M.P. horaire	3 à 5 ans 3,00 %	6 à 8 ans 6,00 %	9 à 11 ans 9,00 %	12 à 14 ans 12,00 %	> 15 ans 15,00 %	% augmentation
140	1 498,47 €	9,8798 €	0,2964 €	0,5928 €	0,8892 €	1,1856 €	1,4820 €	1,24%
150	1 504,58 €	9,9201 €	0,2976 €	0,5952 €	0,8928 €	1,1904 €	1,4880 €	1,30%
160	1 509,64 €	9,9535 €	0,2986 €	0,5972 €	0,8958 €	1,1944 €	1,4930 €	1,30%
170	1 514,71 €	9,9869 €	0,2996 €	0,5992 €	0,8988 €	1,1984 €	1,4980 €	1,30%
180	1 519,77 €	10,0203 €	0,3006 €	0,6012 €	0,9018 €	1,2024 €	1,5030 €	1,30%
200	1 555,77 €	10,2576 €	0,3077 €	0,6154 €	0,9231 €	1,2308 €	1,5385 €	1,30%
225	1 610,95 €	10,6214 €	0,3186 €	0,6372 €	0,9558 €	1,2744 €	1,5930 €	1,30%
250	1 670,98 €	11,0172 €	0,3305 €	0,6610 €	0,9915 €	1,3220 €	1,6525 €	1,30%
275	1 732,73 €	11,4243 €	0,3427 €	0,6854 €	1,0281 €	1,3708 €	1,7135 €	1,30%
300	1 849,91 €	12,1969 €	0,3659 €	0,7318 €	1,0977 €	1,4636 €	1,8295 €	1,30%
330	1 986,52 €	13,0977 €	0,3929 €	0,7858 €	1,1787 €	1,5716 €	1,9645 €	1,30%
370	2 170,28 €							1,30%
410	2 357,31 €							1,30%
460	2 591,42 €							1,30%
550	3 015,80 €							1,30%
660	3 537,79 €							1,30%
880	4 588,21 €							1,30%

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**  
**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>